

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Communes de

PLANFOY, SAINT-ETIENNE, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ
SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, SORBIERS, LA TALAUDIÈRE
LA TOUR-EN-JAREZ, L'ETRAT, VILLARS, LA FOULLOUSE
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, ANDREZIEUX-BOUTHEON

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION
(P.P.R.N.P.I.)

BASSIN DU FURAN

Rivières

Le Furan, l'Onzon, le Furet,
les Eaux Jaunes, l'Isérable,
Le Roteux, le Malval, le Riotord

CARTE ZONAGE n° 20

direction départementale
de l'Équipement de la Loire



Service Environnement et Aménagement
59 rue des Adèles
Téléphone 04.77.43.81.19
Télécopie 04.77.43.80.50

S.E.A.C.H

CELLULE HYDRAULIQUE
D.D.E.43.Avenue de la Libération BP 509 42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1 TELEPHONE 04.77.43.80.00

Prescrit
le 3 septembre 2001

Approuvé
le 30 novembre 2005

Etude Hydraulique n° 810046
Octobre 2001



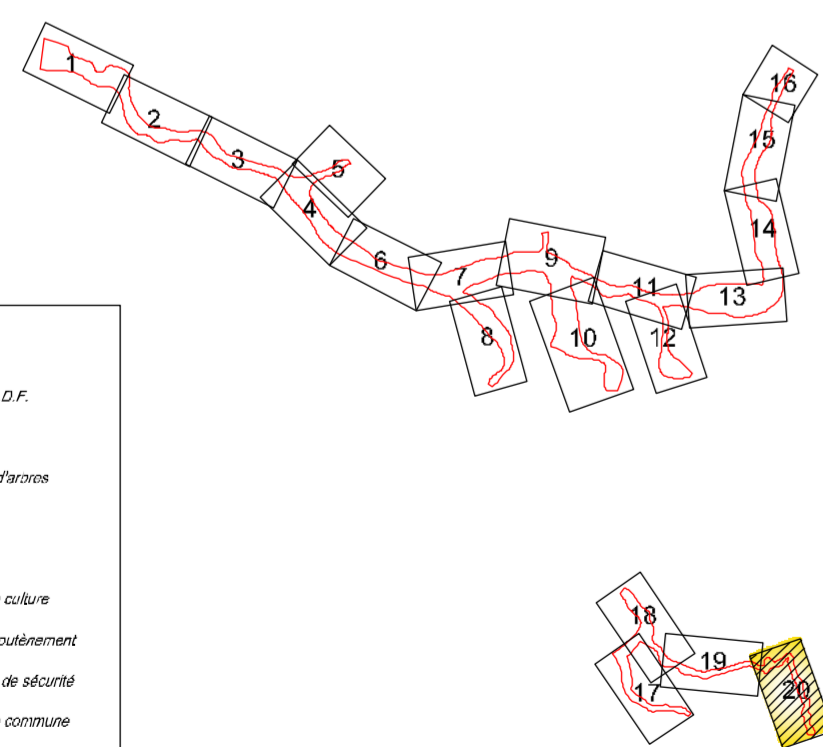
échelle 1/2500



Plan photographique Ref: 5798-8874
Prise de vues de 3 mars 2000 au 1/8000
Lambert II C.N. Altitudes normales

classement

Tableau d'assemblage

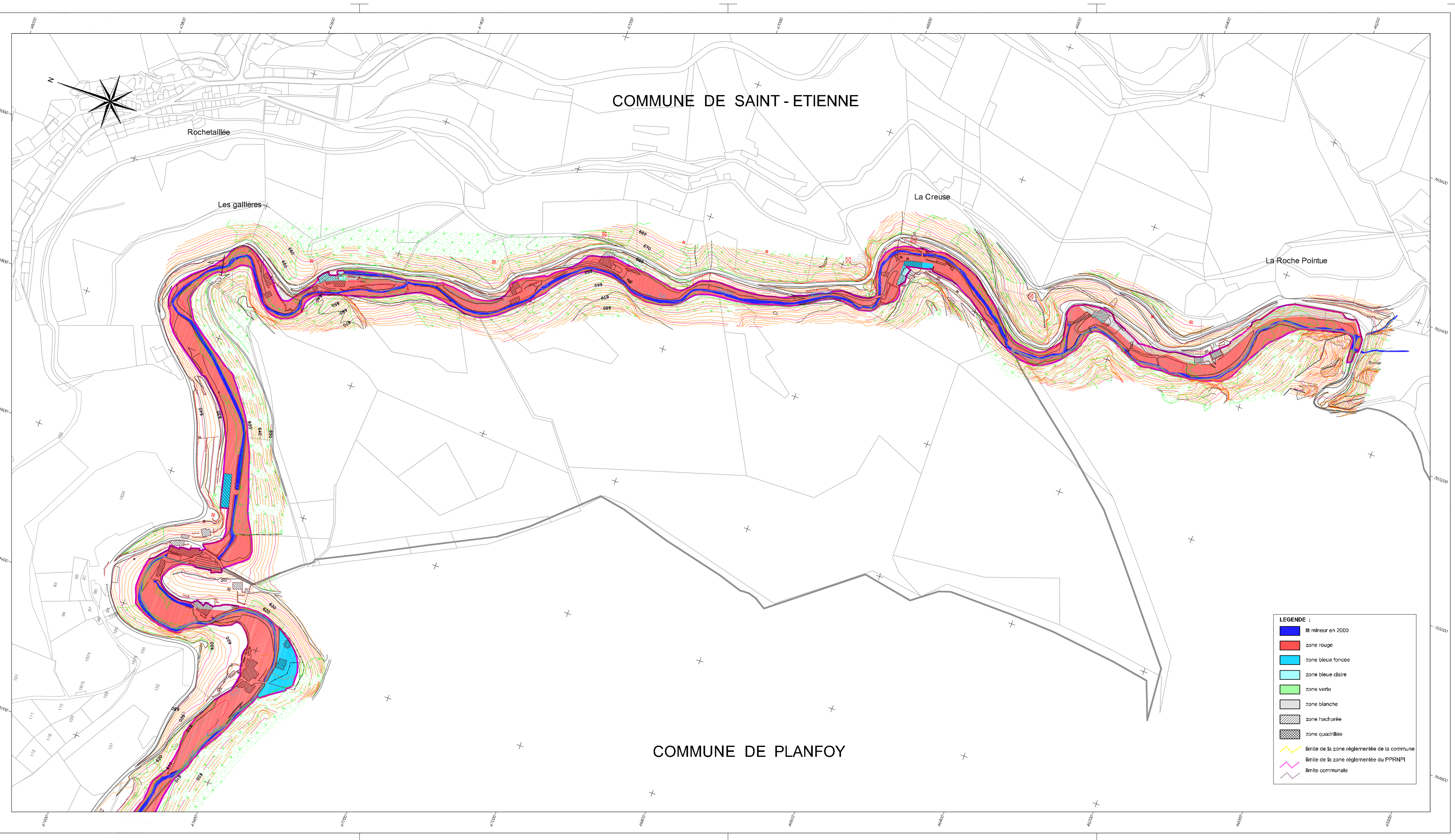


LEGENDE

- Logis E.D.F.
- Haie
- Rangée d'arbres
- Culture
- Tous
- Limite de culture
- Mur de soutènement
- Clotaire de sécurité
- Limite de commune
- Zone ombragée
- Point isolé

Bois, Broussailles, Eau, Fleuve

Note: La zone réglementée est définie par les limites de commune et les limites de la zone réglementée du PPRNPI. Elle est matérialisée sur ce plan par des lignes continues et des lignes pointillées.



LEGENDE :

- lit mineur en 2000
- zone rouge
- zone bleue foncée
- zone bleue claire
- zone verte
- zone blanche
- zone hachurée
- zone quadrillée
- limite de la zone réglementée de la commune
- limite de la zone réglementée du PPRNPI
- limite communale

COMMUNE DE SAINT - ETIENNE

COMMUNE DE PLANFOY